



AUTAN LE DIRE, journal de la CGT DIRCOFI SUD-PYRENEES

EDITO



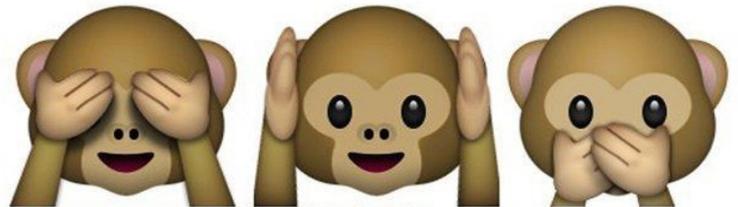
Le Projet de loi de finances 2021 la DGFIP garante « du programme 156 » gestion des finances publiques voit son avenir tracé dans un document intitulé « gestion des finances publiques » consultable sur le site budget.gouv.fr.

Accueil de proximité recouvrement unifié contrôle fiscal « apaisé » accompagnement des entreprises... suppressions d'emplois. DGFIP en voie de disparition....

Octobre 2020

ACTU DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES

DIALOGUE SOCIAL A LA DIRCOFI SUD PYRENEES



Ne pas voir la réalité du terrain

Ne pas écouter les collègues

Refus de télétravail, refus de temps partiel, refus de congés compte épargne temps ... Ne vous laissez pas faire Vous avez un recours devant la CAP locale GRACE aux représentants locaux des personnels.

Télétravail Mis en place dans la précipitation, quelles sont les véritables règles applicables ?

Le télétravail a ainsi été appelé à devenir une modalité généralisée de travail, notamment en période de crise sanitaire.

Plus d'un tiers des personnes travaillant actuellement ont commencé à télétravailler en raison de la pandémie.

TEMPS DE TRAVAIL ET CHARGE DE TRAVAIL

Dans ce cadre, l'accord collectif applicable ou, à défaut, la charte élaborée par l'employeur, de mise en place du télétravail dans l'entreprise, doit préciser les modalités de contrôle du temps de travail ou de régulation de la charge de travail.

En 2019, la Cour de justice de l'UE a exigé l'enregistrement de la durée quotidienne du travail des travailleurs.

LIBERTÉ DANS LE TRAVAIL ?

Suivant les choix effectués, le télétravail peut constituer une opportunité pour reconnaître aux collègues plus de liberté sur le contenu et l'organisation de leur travail.

Cependant, cette modalité particulière de travail peut entraîner, dans une organisation du travail taylorienne, une aggravation de la charge de travail et du contrôle hiérarchique.

ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL ET INDEMNISATION

L'employeur prend en charge, dans tous les cas, les coûts directement engendrés par ce travail (en particulier ceux liés aux communications, les frais d'électricité, d'ameublement, etc.).

Selon la jurisprudence (voir les deux arrêts du 7 avril 2010 et du 14 septembre 2016), l'employeur doit verser au salarié « une indemnité d'occupation du domicile à des fins professionnelles ».

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le télétravailleur doit avoir la possibilité de rencontrer régulièrement ses collègues et avoir accès aux informations de l'entreprise.

L'accident survenu sur le lieu où est exercé le télétravail pendant l'exercice de l'activité professionnelle du télétravailleur est présumé être un accident de travail.

En 2021, le gros des efforts dans les coupes d'effectifs se portera encore sur les finances publiques

L'année prochaine, le schéma d'emplois de la direction générale des finances publiques (DGFIP) se traduira par une baisse de 1 800 équivalents temps plein. Soit l'essentiel des suppressions d'emplois envisagées à Bercy et sur l'ensemble de la fonction publique d'État. Ces prévisions confirment un mouvement de long terme.

PERSONNES VULNERABLES POUR LE CONSEIL D'ÉTAT C'ÉTAIT MIEUX AVANT !

Les critères de vulnérabilité permettant d'identifier les salariés présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus de Covid-19 sont à nouveau ceux précisés dans le décret du 5 mai 2020. Le Conseil d'État a suspendu les dispositions du décret du 29 août 2020 qui avait restreint ces critères permettant aux salariés de bénéficier du chômage partiel. Une décision a été rendue le 15 octobre 2020 par le juge des référés.

Dans la fonction publique d'État

Le télétravail doit être favorisé pour toutes les personnes vulnérables. Lorsque le télétravail est impossible, vous êtes placé en autorisation spéciale d'absence (ASA). Vous devez, pour cela, remettre à votre employeur un certificat d'isolement établi par votre médecin.

Si vous vivez avec une personne considérée comme vulnérable, et si le télétravail est impossible, vous êtes placé en autorisation spéciale d'absence.